



## NOTE DE SYNTHÈSE

### Séance budgétaire du lundi 29 mars 2021

#### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 février 2021**

#### **2. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET GENERAL 2020**

Le Compte Administratif 2020 est le compte de résultats de l'ensemble des opérations effectuées durant l'exercice 2020 élaboré par le Maire, ordonnateur de la commune.

Le compte de gestion, conforme au Compte Administratif est le compte de résultat élaboré par le trésorier.

Le Compte Administratif 2020 du Budget Général présente :

**un excédent global de 1 012 947.75 € :**

- |                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| ▪ excédent de fonctionnement  | 647 171.35 € |
| ▪ excédent d'investissement : | 365 776.4 €  |

#### **3. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET GENERAL**

Le Compte Administratif 2020 étant voté avant le Budget Primitif 2021, le résultat définitif est connu et peut être affecté :

- |                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| ▪ excédent de fonctionnement  | 647 171.35 € |
| ▪ excédent d'investissement : | 365 776.4 €  |

soit un excédent global de ..... 1 012 947.75 €

Le conseil municipal est invité à statuer sur l'affectation qu'il souhaite donner à ces résultats. Il est proposé :

- d'affecter une partie des résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 aux dépenses de fonctionnement 2021 et une autre partie aux dépenses d'investissement du budget 2021 ( 384 884.50 euros),
- le résultat de la section d'investissement reste à l'investissement

#### **4. BILAN 2020 DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS**

Il n'y a pas eu de cession d'immobilisation en 2020.

## **5. TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le tableau des effectifs comptabilise par catégorie d'emploi, les agents présents au 1<sup>er</sup> janvier 2021

## **6. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2021.

## **7. FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION 2021 DES TAXES LOCALES DIRECTES**

La commission des finances élargie s'est réunie le lundi 22 mars 2021 pour étudier la proposition de budget primitif 2021, avec maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2021. Les taux communaux qui n'ont pas évolué depuis 1998.

A partir de 2021 la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties avec application d'un coefficient correcteur en cas de sur-compensation du montant de taxe du département (taxe départementale supérieure à la taxe d'habitation communale supprimée avec la réforme). Ce transfert de la part départementale influe sur le taux que les communes vont voter en 2021. Ainsi le taux de référence communal de TFPB relatif à l'année 2021 utilisé pour l'application des règles de lien est égal à la somme du taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la commune.

<b>TAXES</b>	<b>TAUX 2020</b>	<b>PROPOSITION 2021</b>
<b>FONCIER BÂTI</b>	12,66 %	<b>25.83% (12.66 + 13.17 taux départemental)</b>
<b>FONCIER NON BÂTI</b>	75,86 %	<b>75,86 %</b>

Ces taux seront appliqués aux bases d'imposition fixées par les Services Fiscaux.

## **8. BUDGET PRIMITIF GENERAL 2021**

Le conseil municipal est invité à voter le Budget Primitif Général 2021 dont le projet a été étudié en commission des finances élargie, le 22 mars 2021

### **FONCTIONNEMENT :**

dépenses de fonctionnement ... 2 450 009.93.- €  
recettes de fonctionnement ... 2 450 009.93.- €

### **INVESTISSEMENT :**

dépenses d'investissement ..... 1 476 437.20.- €  
recettes d'investissement ..... 1 476 437.20.- €

ce qui représente un volume budgétaire de 3 926 447.- € (3 616 466.- € en 2020)

## **9. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2020**

Le Compte Administratif 2020 est le compte de résultats de l'ensemble des opérations effectuées durant l'exercice 2020 élaboré par le Maire, ordonnateur de la commune.

Le compte de gestion, conforme au Compte Administratif est le compte de résultat élaboré par le trésorier

Le Compte Administratif 2020 du Budget Forêt présente :

**un excédent global de 26 896.50 € :**

▪ excédent de fonctionnement	26 957.50 €
▪ déficit d'investissement	-61 €

**10. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET FORÊT**

Le Compte Administratif étant voté avant le Budget Primitif, le résultat définitif est connu et peut être affecté :

- excédent de fonctionnement	26 957.50 €
- déficit d'investissement	-61 €
soit un excédent global de .....	<b>26 896.50 €</b>

Le conseil municipal est invité à statuer sur l'affectation qu'il souhaite donner à ces résultats. Il est proposé :

- d'affecter une partie des résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 à la couverture du déficit d'investissement du même exercice, soit un montant total de **61 €**
- le solde de **26 896.50** étant à inscrire en recette de fonctionnement - budget de l'exercice 2021.

**11. BUDGET PRIMITIF FORÊT 2021**

Le conseil municipal est invité à voter le Budget Primitif Forêt 2021 dont le projet a été étudié en commission des finances élargie, le 22 mars 2021 :

**FONCTIONNEMENT :**

dépenses de fonctionnement ...	107 696.50.- €
recettes de fonctionnement ...	107 696.50.- €

**INVESTISSEMENT :**

dépenses d'investissement .....	1061.- €
recettes d'investissement .....	1061.- €

ce qui représente un volume budgétaire de **108 757.50.- €** (180 396.36.- € en 2020)

**12. CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LA CEA POUR LES TRAVAUX SUR LA RD141**

Le conseil municipal est appelé à donner son accord pour la signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la CEA pour les travaux sur la RD 141

**13. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'organisation du temps scolaire à partir de la prochaine rentrée scolaire

**14. MOTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DE L'HÔPITAL DE THANN**

Le conseil est appelé à voter une motion de soutien en faveur de l'hôpital de Thann

**15. DIVERS ET COMMUNICATION**